

Image not found or type unknown



Muret mitoyen - surelevation autour d'une maison

Par **jupiter**, le **04/06/2008** à **20:21**

Bonsoir, mon voisin a surélever tout autour de sa maison de 40cm à 60 cm à certains endroits . La surélévation vient s'appuyer directement sur le muret mitoyen qui sépare nos propriétés et sans mon autorisation. et ceci me crée un vis a vis important devant ma terrasse et chambres, seuls lieux de vie Normalement à quelle distance aurait-il dû s'arrêter du muret mitoyen afin de ne pas s'y appuyer sans mon consentement? et ai-je un recours par rapport au code civil? A préciser que j'attends l'intervention d'un huissier pour constater la perte de jouissance de mon bien merci de votre réponse